

RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00681
Numéro SIREN : 902 681 253
Nom ou dénomination : A3 CONFECTION

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2021 sous le numéro de dépôt 3987

A3 CONFECTION
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Au capital de 30 000 euros
Siège social : Route de Poitiers – 79350 CHICHE
902 681 253 RCS NIORT

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIEES DU 13 SEPTEMBRE 2020

Les soussignées :

- 1- **La société MERIS,**
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €, dont le siège social est
25 avenue de Paris – 79 300 MONCOUTANT, identifiée sous le numéro 842 333 783 RCS
NIORT,
Représentée par Monsieur Davy Raby, agissant en qualité de Président.
- 2- **Madame Valérie LOISEAU,**
née le 27 mars 1968, à Bressuire (79),
demeurant La Maupetitière - PUGY – 79320 MONCOUTANT SUR SEVRE.

Seules associées de la Société,

I - ONT PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Compte tenu de l'acquisition des titres de la société A3 CONFECTION et de la démission de la société GEVA FINANCES de ses fonctions de Présidente de la Société, les associées, doivent procéder à la nomination d'un nouveau président.

II - ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Changement de Président ;
- Pouvoirs aux fins de formalités.

PREMIERE DECISION

Les associées, connaissance prise de la démission du président la société GEVA FINANCES, décident à l'unanimité, de nommer, à compter de ce jour, pour une durée illimitée :

- **La société MERIS,**
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €, dont le siège social est 25 avenue de Paris –
79300 MONCOUTANT, identifiée sous le numéro 842 333 783 RCS NIORT,
représentée par Monsieur Davy RABY, agissant en qualité de Président.

DR VL

DEUXIEME DECISION

Les associées, à l'unanimité, donnent tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes aux fins de formalités.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les associées et le Président et répertorié sur le registre des décisions.

MERIS, représentée par Mr Davy RABY	Madame Valérie LOISEAU
« Bon pour acceptation des fonctions de président » Bon pour acceptation des fonctions de président 	